

NICHOIR

POUR GRIMPEREAUX



Réf : NI003 - Janvier 2024



En Belgique on peut observer deux espèces de grimpeaux : les grimpeaux des bois qui résident dans les grandes forêts compactes et les grimpeaux des jardins qui ont pour habitat des milieux arborés et plus proches de l'homme. Ces petits oiseaux se déplacent de manière discrète, le long du tronc des arbres où ils passent la plupart de leur temps. Ce sont des oiseaux solitaires. Ils sont presque exclusivement insectivores.

INSTRUCTIONS

HAUTEUR : la hauteur recommandée est de 2,5 m minimum.

ORIENTATION : accrochez le nichoir contre un arbre, ouverture orientée au sud-est, dans un endroit tranquille et quelque peu ombragé.

PÉRIODE IDÉALE POUR METTRE LE NICHOIR : l'automne est la période idéale pour installer les nichoirs, puisque cela permet aux oiseaux de les utiliser comme gîtes durant l'hiver. Cependant, jusqu'en mars il est encore possible d'en mettre en place pour la période de nidification.

FAUT-IL ENLEVER LE NICHOIR PENDANT LES SAISONS FROIDES : une fois installé, un nichoir en béton de bois peut être laissé en permanence, y compris pendant les saisons froides (automne-hiver). Les oiseaux s'en serviront éventuellement comme abri face au froid ou comme protection des prédateurs. N'oubliez pas cependant de le nettoyer 1 fois par an (voir ci-après). Pour un nichoir en bois, vous pouvez l'enlever ou le laisser, c'est au choix ! Si vous le laissez, vérifiez cependant son état, n'hésitez pas, si nécessaire, à changer une planche abîmée (le toit par exemple), à le traiter avec de l'huile de lin pour le protéger et à le vider s'il y a eu un nid.

COMMENT LE FIXER : Le nichoir en béton de bois possède, de chaque côté, des pitons avec anneaux permettant la fixation. Dans tous les cas, utilisez de préférence, du fil de fer que vous changerez tous les 2/3 ans et placez une ou plusieurs cales entre le fil et l'écorce, pour que le fil ne blesse pas l'arbre qui s'accroît en diamètre. Il est conseillé de poser une cale de 35 mm entre le nichoir et le support pour permettre l'ouverture du toit.

QUELLE DISTANCE ENTRE LES NICHOIRS : fixez ce nichoir à environ 10 mètres de distance des autres nichoirs prévus pour le même type d'oiseau et éloigné des mangeoires, afin de respecter le territoire des oiseaux.

QUELLE QUANTITÉ DE NICHOIRS INSTALLER : en fonction de l'espace à votre disposition. Si le milieu est favorable, plusieurs couples peuvent nicher sur une même parcelle, si la distance minimale entre les nids est respectée.

COMMENT PROTÉGER LE NICHOIR DES PRÉDATEURS : évitez la proximité de branches favorables à l'approche des prédateurs.

INFOS COMPLÉMENTAIRES : spécialement conçu pour les grimpeaux, ce nichoir accueillera également sittelles et mésanges.

ENTRETIEN : effectuez un nettoyage annuel à l'automne, en retirant les vieux nids. Vérifiez la solidité des fixations que vous changerez tous les 2/3 ans. Éventuellement, vous pouvez peindre ou teinter votre nichoir si il est en bois (évités les couleurs vives) avec une peinture à l'eau ou encore avec de l'huile de lin. Il est totalement déconseillé de traiter l'intérieur du nichoir.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS PRODUITS SUR

www.protectiondesoiseaux.be



Rue de Veeweyde 43 – 1070 Bruxelles • Chaussée de Marche, 919 – 5100 Namur (Wierde)
+32 (0) 2 521 28 50 • info@protectiondesoiseaux.be • boutique@protectiondesoiseaux.be

100%
DES BÉNÉFICES
VONT À LA
PROTECTION
DES OISEAUX